

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 14 novembre 2025
Délibération n°2025-66**

L'an deux mille vingt cinq, le 14 novembre, à la salle du Conseil, à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	12
Votants	12

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Philippe DELAIGUE, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Louis POMMIER, Jean-Christophe PRORIOL, Bernard SOUTON Gilles TRONCHON

Absents : Elodie DELABRE, Josette POTUS

Procurations :

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 4 novembre 2025.

OBJET : Maison partagée : Demande d'exonération de loyer à titre exceptionnel.

Le Maire informe les élus que la locataire de la chambre Coquelicot de la maison partagée, rencontre des difficultés pour payer son loyer.

Le CCAS a été saisi de cette question et au vu du contexte il propose, à titre exceptionnel, l'exonération d'un mois de loyer, ce qui correspond à une aide de 650 €.

Le Conseil à l'unanimité suit la décision du CCAS et exonère la locataire de la chambre Coquelicot du loyer de décembre 2025.

La secrétaire,

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le 20 NOV. 2025

20 NOV. 2025